

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2535	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	(188993)
Nom & Prénom :		CHAHID CHAMA	
Date de naissance :		1946	
Adresse :			
Tél. :		06 62 62 28 69 Total des frais engagés :	
		1625,80 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/	/	
Nom et prénom du malade :		Age:	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/12/2012	DS		400,00	
28/12/2012	+ ENDODONTIE			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
29/12/2012			1.125,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

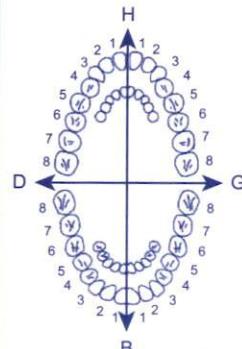
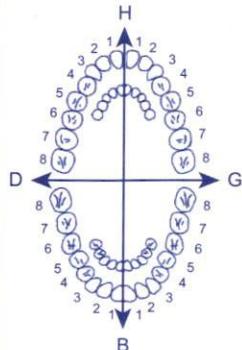
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	G		
		21433552 00000000 11433553			
	B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur. EL ANSARI RACHID

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Face et Cou



الدكتور رشيد الأنصاري

طبيب إختصاصي
في جراحة الأنف، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق

ORDONNANCE MÉDICALE

Fait à... Casa Le 28/12/2023

Mme/M. : Chama Chahid

BILAN BIOLOGIQUE

- ✓ NFS PLQ
- ✓ Groupage Sanguin
- ✓ TSH U/S
- ✓ Glycémie à jeun
- ✓ Urée
- ✓ Créatinine
- ✓ ALAT
- ✓ ASAT
- ✓ HbA1c
- ✓ Triglycérides
- ✓ Cholestérol total

TP/TCK

MSN : 9861934 - B- 14938
IF : 4060666 - TEL : 36155005
Tél.: 0522 335 209
ASOCIALITE SIDI MOUMEN

Dr. RACHID EL ANSARI
Chirurgie Facial et de la Gorge
Otolaryngologie
Chirurgie de la Nase et du Cou
Sidi Moumen
03 22 12 01 03

319 الطالب الثاني، شارع لالة أسماء، سيدى مومن الجديد - الدار البيضاء

319 , 2 ème étage Bd Lalla Asmae Sidi Moumen - Casablanca

Tél.: 05 22 12 01 03 - E-mail : dr.elansari66@gmail.com

Docteur. EL ANSARI RACHID

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Face et Cou



الدكتور رشيد الأننصاري

طبيب إخصاصي
في جراحة الأنف، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والفكين

ORDONNANCE MÉDICALE

Mme/M. :

M Fait à Le

pharma rachid

Projet pour

Hypnose de la tête

Et pour - Anythings

(Access)

Dr Rachid El Ansari
Chirurgie de la gorge
Oreille, Nez et Cou
Face et Cou
Sidi Moumen
0522120103

319، الطالق الثاني، شارع لالة أسماء، سيدى مومن الجديد - الدار البيضاء

319 , 2 ème étage Bd Lalla Asmae Sidi Moumen - Casablanca

Tel.: 05 22 12 01 03 - E-mail : dr.elansari66@gmail.com

Cabinet ORL Rachid EL ANSARI

Adresse: 319, 2ème Etage, Bd. Lalla Asmaa, Sidi Moumen, Casablanca

Téléphone: 05 22 12 01 03

Email: rachid.elansari@gmail.com

ICE: 002940636000044

INPE: 041243031

28/12/2023

Facture au nom de Mme : Chama Chahid

Date	Acte	Honoraires
28/12/2023	CONSULTATION	250.00
28/12/2023	endoscopie	150.00

Total TTC

400.00 DH

Arrêter la facture à la somme de: quatre cents DHs TTC

D. Rachid EL ANSARI
Chirurgie
Oreille, Nez & Gorge
Face et Col
Sidi Moumen
05 22 12 01 03



Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

Casablanca, le 29/12/2023

Dossier N°: 291223-016 du: 29/12/2023

Médecin Dr : RACHID EL ANSARI

Patient :Mme CHAHID Chama

Analyse	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	107,20
GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS	90	120,60
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	250	335,00
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
CHOLESTEROL TOTAL	30	40,20
TAUX DE PROTHROMBINE	40	53,60
TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN	40	53,60
UREE	30	40,20
CREATININE	30	40,20
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	50	67,00
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	50	67,00
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100	134,00
TRIGLYCERIDES	50	67,00

Montant de prélèvement : 20,00

Total en dirhams à payer: 1 185,80

Laboratoire SIDI MAAROUF
Tél: 0522 235 269
CNSS : 9861946
IF: 40606866448P: 3315935



مختبر التحاليل الطبية سidi معرف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 29/12/2023

Code Patient : 23-05850

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 291223-016 Pvt du: 29/12/2023 9:04

Nom : Mme CHAHID Chama

Demandé par Dr : RACHID ELANSARI



Page : 1/3

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

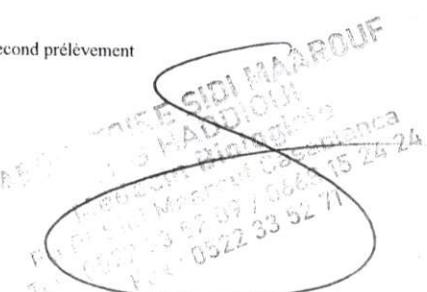
HEMOGRAMME : NFS+ PLQ
(SYSMEX XS 500i)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules rouges	: 4,48	10 ⁶ /mm ³	(4,05 - 5,3)	
Hémoglobine	: 12,00	g/dl	(11,5 - 15,5)	
Hématocrite	: 35,20	%	(37 - 46)	
VGM	: 78,57	fL	(80 - 95)	
TCMH	: 26,79	pg	(27 - 33)	
CCMH	: 34,09	g/dl	(32 - 36)	
Globules blancs	: 10240	/mm ³	(4000 - 10000)	
Formule sanguine				
Neutrophiles	: 59,2 %	6062 /mm ³	(1500 - 7000)	
Lymphocytes	: 27,9 %	2857 /mm ³	(1000 - 4000)	
Monocytes	: 10,3 %	1055 /mm ³	(40 - 1200)	
Eosinophiles	: 2,4 %	246 /mm ³	(Inférieur à 400)	
Basophiles	: 0,2 %	20 /mm ³	(Inférieur à 150)	
Plaquettes	: 374000	/mm ³	(150000 - 400000)	

GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS

Le résultat du groupe sanguin ne peut être considéré comme définitif, qu'après une deuxième détermination effectuée sur un second prélèvement
Circ. Minist. du 15.12.1965

GROUPAGE SANGUIN	:	B
Rhésus	:	POSITIF





LABORATOIRE SIDI MAAROUF

مختبر التحاليل الطبية سيدى معروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme CHAHID Chama

Dossier N° : 291223-016

Page : 2/3

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Temps de Quick (TQ) Témoin	: 12,90 sec.		
Temps de Quick (TQ) Malade	: 14,60 sec.		
RESULTAT	: 78,60 %	(70 - 100)	

TEMPS DE CEPHALINE KAOLIN

Témoin	: 29,50 sec.
Malade	: 30,10 sec.
Rapport malade /témoin (M/T) :	: 1,02

- Chez l'adulte : (M/T) < ou = 1,20
- Chez l'enfant : (M/T) < ou = 1,30

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Casablanca
15/2/24



مختبر التحاليل الطبية سidi معرف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme CHAHID Chama

Dossier N° : 291223-016

Page : 3/3

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
GLYCEMIE A JEUN (Méthode enzymatique à l'hexokinase)	: 1,31 7,21	g/l mmol/l	(0,7 - 1,1) (3,85 - 6,05)
HÉMOGLOBINE GLYQUÉE : (HPLC D10-Biorad)	: 8,8	%	(4,5 - 6,3)
Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales. Les études ont montré que le diabète est : * bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 % * moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 % * mal équilibré au-delà de 8 %			
UREE (Technique enzymatique à l'urease UV))	: 0,39 6,50	g/l mmol/l	(0,15 - 0,5) (3,33 - 8,33)
CREATININE (Technique enzymatique)	: 6,97 61,68	mg/l μmol/l	(5 - 12) (44,25 - 106,2)
CHOLESTEROL TOTAL (Tech enzymatique colorimétrique au CHOD)	: 1,45 3,74	g/l mmol/l	(Inférieur à 2,2) (Inférieur à 5,16)
TRIGLYCERIDES (Enzymatique)	: 1,09 1,24	g/l mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 1,71)
SGOT/ASAT aspartate-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	: 15	UI/l	(Inférieur à 40)
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	: 13	UI/l	(Inférieur à 45)

ANALYSES HORMONALES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone (Technique immunoenzymatique Access2 Beckman Coulter)	: 2,44	μUI/ml	(0,34 - 5,6)